

BAYEUX INTERCOM Communauté de communes

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE BAYEUX INTERCOM Jeudi 4 Avril 2019 20 h 30 Siège de Bayeux Intercom

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du précédent Conseil Communautaire

BORDEREAU N° 1: TRAVAUX ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Mme SIMONET

- **N° 01** Convention triennale (2019-2020-2021) avec la FREDON Basse-Normandie pour la lutte collective contre les frelons asiatiques sur le Département du Calvados.
- N° 02 Groupement de commandes pour les besoins de Contrôles et de vérifications techniques des installations et équipements de bâtiments.
- N° 03 Lancement d'un concours restreint de Maîtrise d'œuvre pour le projet d'amélioration de l'accueil des visiteurs du site de la Batterie de Longues sur Mer Constitution du Jury de concours Fixation de la prime allouée aux candidats admis à concourir et des indemnités aux architectes du Jury.

BORDEREAU N° 2 : EAU POTABLE ET DEFENSE INCENDIE

M. FRANÇOISE

N° 04 – Convention d'occupation du domaine public au réservoir Est, rue Charles Malas à Saint-Vigor-le-Grand.

BORDEREAU N° 3: ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

M. de BOURGOING

- N° 05 Convention de rétrocession pour le lotissement de la SARL « Les Châteaux » Porten-Bessin.
- N° 06 Convention de rétrocession pour le lotissement « Le Clos Charlotte » de la SAS SEPHIE DEVELOPPEMENT Subles.
- N° 07 Convention de rétrocession pour le lotissement « Les Hauts de Brunville » de la SAS FONCIM Subles.

BORDEREAU N° 4 : DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

M. JAMIN

 N° 08 – Projet d'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs du site de la batterie de Longues-sur-Mer : correctif relatif à la convention de maîtrise d'ouvrage unique et au plan de financement.

BORDEREAU N° 5: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

M. DELORME

N° 09 – Espace Vitamines : Tarifs pour la privatisation du FABLAB « Au Boulon ».



BORDEREAU N° 6: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, OPAH ET SIG

M. DEMOULINS

- N° 10 Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).
- N° 11 Subventions complémentaires à l'aide de l'ANAH.
- N° 12 Bilan de la concertation et arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- N° 13 Bilan de la concertation et arrêt du projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal.

BORDEREAU N° 7: ADMINISTRATION GENERALE ET PERSONNEL

M. FERRUT

N° 14 – Tableau des effectifs permanents.

BORDEREAU N° 8 : FINANCES

M. HAMON

Document Budgets Primitifs joint en annexe :

- N° 15 Modification de la clef de répartition liée aux transferts de charges entre le budget principal de Bayeux Intercom et ses budgets annexes.
- N° 16 Vote des taux de fiscalité directe 2019.
- N° 17 Vote des budgets primitifs 2019.
- N° 18 Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) Exercice 2019.
- N° 19 Taxe sur les Surfaces Commerciales Fixation du coefficient multiplicateur et augmentation progressive sur 4 ans des coefficients multiplicateurs.
- N° 20 Groupement de commandes pour l'achat de véhicules électriques et thermiques.

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Marchés Publics :

Marchés publics compris entre 0 € et inférieurs à 15 000 € HT

- Totem de départ boucle de randonnée Condé/Chouain, notifié à la société DAYTONA pour un montant conforme de 1 770,00 € HT.

D

Mises à disposition

- Mise à disposition des locaux de l'école Argouges au profit de l'Inspection Académique, les mercredis 20 mars et 29 mai 2019 de 8h30 à 12h00, en vue d'y organiser une formation des enseignants.
- Mise à disposition des locaux de l'école Argouges au profit de l'Inspection Académique, le mercredi 24 avril 2019 de 9h00 à 12h00, en vue d'y organiser une formation des enseignants de cycle 3 de Bayeux Intercom.

Divers

- Bail dérogatoire entre Bayeux Intercom et la Société VOISIN S.A pour la location des locaux sis rue d'Audrieu dénommé Atelier Relais B moyennant le versement d'un loyer mensuel d'un montant de 1 389,33 € HT et ce à compter du 22 février 2019 et jusqu'au 21 février 2020.
- Avenant à la convention d'occupation de la société LA NORMANDE pour la location de l'atelier n° 2 à la Pépinière d'Entreprises de Nonant prolongeant cette dernière jusqu'au 31 janvier 2020 et ce moyennant le versement d'un loyer mensuel d'un montant de 736,19 € HT.

Bayeux, le 27 mars 2019

Patrick GOMONT

Président de Bayeux Intercom